



# COSOG : moins d'un an après les élections !



Quelle est la situation au Cosog après 5 années de Présidence UNSA ?

Mettons de côté la **perte du chalet de Courchevel**, mettons de côté le **gel de nombreuses prestations** en 2024 (*subvention des stages enfance, bourses associatives, prestations retraités, enfance défavorisée*), mettons de côté la **baisse du crédit vacances** en 2024... le plus dur est devant nous !

Nous vous alertons depuis longtemps sur la situation du Cosog de **plus en plus dégradée** et qui atteint maintenant un **état budgétaire critique**.

Durant la campagne électorale, nous avons mis l'accent sur la **démagogie** des organisations syndicales majoritaires et sur le fait que les **belles promesses ne seraient pas tenues compte tenu de la réalité financière et de la trajectoire déficitaire du Cosog**.



La **CFE-CGC** est la **seule organisation syndicale** à avoir voté **CONTRE** les prévisionnels de dépenses 2023 et 2024 du Cosog arguant du fait que le Cosog ne pourrait pas vivre durablement très au dessus de ses moyens et qu'un **atterrissage « au pied du mur » serait brutal**.  
La Présidence nous laissait croire, fin 2023 que les réserves se situaient à **5M€ (alors qu'en réalité elles n'étaient plus « que » de 3 M€)** et qu' **il serait aisément possible de revenir à l'équilibre en temps voulu !**



Où en sommes nous **moins d'un an** après les élections ?

Il semblerait que le « **temps voulu** » se soit transformé très rapidement en « **temps contraint** ».

En effet, les réserves disponibles ne seront plus, comme prévu et annoncé en 2023 par la **CFE-CGC**, que de **quelques centaines de milliers d'euros à fin 2024** alors que le Cosog vit toujours entre **1 M€ et 2 M€ au dessus de ses moyens !**

Quelles sont les **conséquences** ?

Cela veut dire que le Cosog va devoir **BAISSER** le niveau des prestations entre **1 M€ et 2 M€** entre 2024 et 2025. Ce qui est **COLOSSAL !**

En **moyenne**, cela représente des **baisses comprises entre 200€ et 300€ par ouvrant droit (toutes prestations confondues)**.

Pourquoi l'**UNSA** nous a t'elle présenté une situation « **sereine et sous contrôle** » durant la campagne électorale ? Pourquoi n'a t elle pas annoncé **clairement** que sa politique conduirait fatalement à ces **fortes baisses** dès 2025 ?

**Incompétence ou démagogie électorale ?**

Dans les deux cas, cela ne sert pas les **intérêts des personnels !**





Il faut désormais pour l'**UNSA** trouver un moyen de nous faire **aval**er la **pilule des baisses**.

Après avoir fustigé la **CFE-CGC** depuis 2 ans parce que **nous ne votions pas les hausses de prestations** (et pour cause, puisque nous alertions sur la trajectoire budgétaire que nous qualifions d'irresponsable), l'**UNSA** va maintenant nous railler parce que nous n'allons pas voter les baisses !

Ils sont même capables de tenter de se faire passer pour les **grands sauveurs du Cosog** afin d'essayer de **masquer leur désastreuse gestion du précédent mandat** qui nous impacte de plein fouet moins d'un an après.

## Comment se positionne la **CFE-CGC** ?



Sur la **forme**, l'**UNSA** a déjà fait savoir à toutes et tous (par tracts interposés) qu'avec un « **pacte majoritaire** » **UNSA / CFTD**, elle n'avait pas besoin des autres organisations syndicales.

Avant même le **début des échanges et des débats**, cela fixe bien le cadre !



Sur le **fond**, la **CFE-CGC** considère que pour réviser les prestations Cosog à la baisse entre **1 M€ et 2 M€**, il faut **rebalayer l'intégralité des prestations** pour rétablir les équilibres du Cosog dans l'équité de l'ensemble du personnel. Les **Majoritaires** semblent (à lire leurs écrits) se diriger vers une révision à la baisse de prestations qui vont **impacter l'ensemble des collègues** (Aide aux loisirs et/ou crédit vacances).



Après nous avoir vanté les mérites de sa mesure phare de **+100€** sur l'**aide aux loisirs** lors du précédent mandat (mesure qui, sans les économies des années COVID, aurait déjà plongé le Cosog dans le rouge en 2022) l'**UNSA** va maintenant vous expliquer que vos prestations vont baisser de plus de **200€ en 2025** ?

Chacun comprendra bien que ce nécessaire travail, long et exhaustif, ne pourra pas se faire sereinement avec une organisation syndicale qui ne voudra **ni repenser ni « détricoter »** ce qu'elle a mis en place depuis 5 ans (le fameux « **GRÂCE A QUI** »), et qui visera juste à sortir en position de **LEADER** des travaux conduits.

La **CFE-CGC** se désolidarise donc totalement de cette démarche, tant sur la **forme** que sur le **fond**.



## Que propose la **CFE-CGC** ?



Dans une association loi 1901 classique (par exemple une association sportive ou culturelle), lorsque la **Présidence** amène l'association dans une situation (prévisible mais non anticipée) qui nécessite un tel recadrage budgétaire pour **éviter le naufrage**, cette dernière présente généralement **sa démission**.

La **CFE-CGC** demande à la **Présidence UNSA** d'acter son échec en termes de pilotage responsable de l'association et d'en tirer toutes les conséquences qui s'imposent.

Nous pourrons alors, tous ensemble, **conduire des travaux responsables** qui **préservent les équilibres** et replacer le Cosog sur les rails de l'équité et de la **pérennité des engagements** (les « coups » électoraux ponctuels ce n'est pas trop notre truc!).



## Que va-t-il se passer concrètement ?

Il est un phénomène récurrent avec l'**UNSA**, c'est que dès qu'ils se considèrent en situation « **délicate** » (*voire « périlleuse »*) et que nous ne sommes pas en accord avec eux, ils brandissent immédiatement l'argument de la « **polémique** ». Développer des thèses contraires à celles portées par cette majorité est d'emblée catalogué comme « **stérile** ».



C'est sans doute une façon simple d'éviter tout débat, toute contradiction et de ne pas avoir à répondre, à rendre des comptes sur les **conséquences des décisions prises**, mais la **CFE-CGC** fait du **syndicalisme de vérité et de transparence**, pas de la politique syndicale à **vocation électoraliste**.

Aussi, nous continuerons à vous informer sur l'actualité telle que nous la percevons et sur ce qui nous différencie des « **Majoritaires** » tant sur le **plan de l'analyse** que sur celui de la **stratégie de défense de VOS intérêts** !



Nous remercions d'ailleurs ici les **nombreux collègues** qui nous ont soutenus afin que la **CFE-CGC** représente aujourd'hui **15% des personnels** (*ce qui a déjà permis de changer la donne sur plusieurs accords importants*).



Nous ne sommes pas naïfs et nous savons que le **déni en responsabilité de la Présidence** va se poursuivre et que nous allons devoir nous positionner sur des **propositions concoctées « au pied du mur »**.

La **CFE-CGC** votera **CONTRE** les baisses de prestations effectuées dans la **précipitation et sans discernement**.

Les échanges vont se poursuivre et des votes se feront lors d'un **CA budgétaire** (*au mois de novembre prochain*).

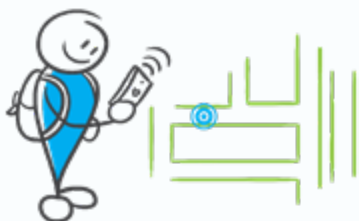
Bien entendu, nous vous **rendrons compte régulièrement des avancées et des impacts sur vos prestations** !



## Y'a-t-il un pilote dans l'avion Cosog ?

Quoiqu'il advienne, la **CFE-CGC** se battra pour éviter le crash !

### L'EXPERTISE SYNDICALE



[cfe-cgc.cdc@caissedesdepots.fr](mailto:cfe-cgc.cdc@caissedesdepots.fr)

